

DOSSIER

#1 2026 | SUPPLÉMENT DE L'AKTUEL

OGBL

LA PAUVRETÉ AU LUXEMBOURG



introdu

Dossier #05 2023



Action



Le 8 décembre dernier, les ministres Hahn, Deprez et Meisch ont enfin dévoilé le tant attendu plan de lutte contre la pauvreté du gouvernement. Annoncé comme une «priorité numéro un» par le Premier ministre Frieden dès son entrée en fonction en 2023, ce plan devait marquer un tournant dans la lutte contre la pauvreté au Luxembourg. «Devait!» Car, comme nous le savons désormais, il n'en sera rien. Des mesures prévues, oui, il y en a: 106 au total. Mais la quantité, hélas, ne peut ici compenser le manque cruel de substance.

Certes, il ne serait pas tout à fait honnête de ne pas reconnaître, ici et là, certaines pistes intéressantes proposées par le gouvernement. Mais pour l'essentiel, il s'agit surtout de simplifications pour les demandeurs d'aide en ce qui concerne les démarches à suivre. Pour le reste, mise à part une augmentation des allocations familiales prévues à partir de... 2027 (!), on est loin du compte et des mesures qui s'imposeraient d'urgence au regard de l'augmentation continue de la pauvreté à laquelle on assiste dans notre si riche pays.

Le constat est en effet accablant: 17% de la population vit sous le seuil de pauvreté, le Luxembourg affiche également le taux de *working poor* le plus élevé de l'Union européenne, et les familles monoparentales, les jeunes et les personnes âgées sont de plus en plus exposés à la précarité.

Dans ce dossier, nous avons tout d'abord souhaité dresser un tableau de la pauvreté au Luxembourg, pour en souligner l'ampleur: de la tendance persistante du phénomène à cette pauvreté cachée qui n'apparaît pas dans les statistiques officielles, en

passant par le scandale des *working poor*, l'incontournable facteur logement et les répercussions de la pauvreté sur la santé.

Enfin, nous proposons également un contre-plan d'action avec des mesures ciblées, concrètes, qui permettraient de lutter efficacement contre la pauvreté : en revalorisant de façon structurelle le salaire social minimum, en augmentant la pension minimale, en adaptant régulièrement le REVIS et le revenu pour personnes gravement handicapées, en adaptant automatiquement l'allocation de vie chère au coût de la vie, en introduisant un accès universel aux prestations de santé et en mettant en place des mesures efficaces contre la précarité dans le domaine du logement.

Bref, tout un programme!



Inégalités et pauvreté au Luxembourg

Une tendance persistante

Alors que le Luxembourg affiche un PIB par habitant les plus élevés au monde, qu'il dispose d'un marché de l'emploi relativement dynamique et qu'il présente une qualité de vie enviée, on y observe pourtant un creusement des inégalités et une augmentation de la pauvreté continues. Comme le démontre, année après année, le Panorama social publié par la Chambre des salariés (CSL), les écarts de revenus, de patrimoine et d'accès aux ressources ne cessent de se creuser et des milliers de résidents peinent à maintenir un niveau de vie décent.

Les inégalités de revenus sont au Luxembourg en effet en constante augmentation. Les 20% les plus riches de la population disposent actuellement d'un revenu 4,7 fois supérieur à celui des 20% les plus pauvres. Ce ratio, appelé S80/S20, est un indicateur clé des inégalités de revenus. Bien qu'il ait légèrement baissé en 2024 par rapport à 2023, la tendance sur le long terme reste à la hausse, confirmant un élargissement structurel des écarts de revenus.

En 2019, le Luxembourg affichait d'ailleurs le ratio S80/S20 le plus élevé de son histoire (5,34), le plaçant parmi les pays les plus inégalitaires de la zone euro. Et bien qu'il ait légèrement reculé depuis, le pays reste mal classé par rapport à ses voisins directs que sont la Belgique, l'Allemagne ou la France, où les inégalités de revenus sont moins marquées.

Une tendance que confirme également le coefficient de Gini, qui mesure le degré d'inégalité dans la distribution des revenus. Au Luxembourg, ce coefficient a augmenté de manière structurelle depuis le début

des années 2000, avec des pics en 2019 et 2024. Bien qu'il ait connu une légère baisse en 2021 et 2022, il est reparti à la hausse en 2023 et 2024, plaçant le Luxembourg au-dessus de la moyenne de la zone euro. Le *Panorama social 2025* de la CSL souligne que cette progression des inégalités est particulièrement marquée chez les personnes en âge de travailler (18-65 ans).

Les disparités de revenus sont également visibles suivant la composition des ménages. Les familles monoparentales et les familles nombreuses (trois enfants ou plus) ont ainsi des revenus équivalents inférieurs de 20 à 30% à la moyenne nationale et les personnes seules, notamment les femmes âgées, sont aussi tout particulièrement affectées par la précarité.

Des inégalités de patrimoine et fiscales qui aggravent les écarts

Les inégalités de patrimoine constituent une autre forme d'inégalité, souvent moins visible mais tout aussi préoccupante. Ainsi, au Luxembourg, seuls 35% des ménages tirent des revenus de leur patrimoine (loyers, dividendes, intérêts), tandis que les 65% restants en sont exclus. Parmi les ménages qui possèdent un patrimoine rémunérateur, on note que les 20% les plus riches tirent 20% de leurs revenus de leur patrimoine, les 10% les plus aisés en tirent 24% de leurs revenus et le top 1% en tire plus de 50% de ses revenus. Cette concentration des richesses est l'une des plus fortes d'Europe, et elle s'est accentuée depuis les années 2000.

Les inégalités de patrimoine sont égale-

ment renforcées par un système fiscal avantageux pour les détenteurs de capital. Un revenu moyen issu de dividendes est ainsi imposé à 4,3% contre 31,4% pour un revenu moyen issu du travail. Le Luxembourg est le deuxième pays de l'OCDE où l'écart d'imposition entre revenus du travail et revenus du capital est le plus élevé, juste derrière le Chili. Cette distorsion fiscale favorise l'accumulation des richesses par les ménages les plus aisés, tout en alourdisant la charge fiscale sur les revenus du travail, qui concernent majoritairement les classes moyennes et modestes.

Les inégalités se manifestent ensuite également dans la capacité à épargner. Les 20% des ménages les plus aisés ont un taux d'épargne médian de près de 50% de leur revenu disponible. En revanche, les 20% des ménages les plus modestes ont quant à eux un taux d'épargne négatif (-4,5%), ce qui signifie qu'ils dépensent plus qu'ils ne gagnent et qu'ils s'endettent pour couvrir leurs besoins de base. Cette «désépargne» touche près de 27% des ménages



luxembourgeois, un chiffre proche de la moyenne européenne, mais qui révèle une précarité financière bien réelle pour une partie importante de la population.

— Une hausse préoccupante de la pauvreté

Malgré sa richesse, le Luxembourg est loin d'être épargné par la pauvreté. En 2024, 17% de la population était exposée au risque de pauvreté, un chiffre en hausse constante depuis le début des années 2000. Ce taux place le Luxembourg au-dessus de la moyenne de la zone euro et bien loin de ses voisins comme la Belgique ou la France, où le risque de pauvreté est moins élevé. Le *Panorama social 2025* souligne également que cette augmentation est particulièrement marquée chez les familles avec enfants, les jeunes et les personnes âgées vivant seules.

Parmi les catégories les plus touchées, figurent les familles monoparentales, avec un taux de risque de pauvreté de 31,8%,

les familles nombreuses (trois enfants ou plus), chez lesquels le taux de risque de pauvreté atteint 38,5% et les jeunes de moins de 30 ans, dont près de 20% vivent sous le seuil de pauvreté.

Historiquement, les transferts sociaux (allocations, pensions, aides diverses) ont joué un rôle clé dans la réduction de la pauvreté au Luxembourg. Pourtant, leur efficacité diminue depuis plusieurs années. Ainsi, alors qu'en 2020, les transferts sociaux et les pensions réduisaient encore de 30 points le taux de risque de pauvreté, cet effet ne s'élevait plus qu'à 22,4 points en 2024. Cette baisse est l'une des plus fortes de la zone euro, et elle place le Luxembourg en queue de classement pour l'efficacité de son système de redistribution. Le *Panorama Social 2025* note que cette érosion est particulièrement préoccupante, car elle signifie que les mécanismes de solidarité nationale fonctionnent de moins en moins bien pour protéger les plus vulnérables.

La pauvreté n'est pas non plus toujours un

phénomène que temporaire pour les personnes concernées. Au Luxembourg, 6,1 % de la population vit ainsi dans une situation de pauvreté qui persiste, en demeurant sous le seuil de pauvreté pendant au moins deux ans sur trois. Ce chiffre révèle que, pour des milliers de résidents, la précarité est une réalité durable, et non un simple accident de parcours. Les catégories les plus exposées à cette pauvreté persistante sont les chômeurs de longue durée, les familles monoparentales et les personnes âgées isolées.

Enfin, notons que les inégalités ne touchent pas toutes les tranches d'âge de la même manière. Les jeunes (18-29 ans) sont ainsi plus exposés au risque de pauvreté que la moyenne nationale, en raison de la précarité de l'emploi, des bas salaires et des difficultés à accéder à un logement autonome. Les personnes âgées de plus de 65 ans voient leur situation également se dégrader, notamment celles qui vivent seules ou avec de faibles pensions – leur taux de risque de pauvreté a augmenté de manière significative depuis 2010•

Travailler ne protège plus de la pauvreté

Le scandale des *working poor*

Les working poor – ou travailleurs pauvres – désignent les personnes qui, malgré le fait d'avoir un emploi, perçoivent un revenu insuffisant pour échapper au risque de pauvreté. Au Luxembourg, ce phénomène touche désormais 14% des salariés. Il s'agit du taux le plus élevé de la zone euro, loin devant ceux de pays comme l'Espagne ou l'Italie.

Les *working poor* ne forment pas pour autant une catégorie homogène. On y distingue différents profils:

- Les travailleurs à temps partiel, souvent des femmes ou des jeunes, dont les revenus sont insuffisants pour couvrir leurs besoins.
- Les salariés payés au salaire social minimum (SSM), dont le revenu net reste inférieur au seuil de risque de pauvreté pour une personne seule.
- Les travailleurs précaires, en contrats temporaires ou intérimaires, qui subissent une instabilité financière chronique.
- Les salariés des secteurs mal rémunérés, comme l'Horeca, le commerce ou l'agriculture, où les salaires sont structurellement bas.

Depuis 2010, le taux de risque de pauvreté parmi les personnes ayant un emploi a augmenté de 1,7% par an en moyenne au Luxembourg, l'une des pires progressions de la zone euro. À l'inverse, des pays comme la Belgique ou l'Allemagne ont réussi à stabiliser, voire réduire, ce taux.

Selon la Chambre des salariés, cette tendance au Luxembourg s'explique principalement par trois facteurs:

- La stagnation des salaires pour les emplois les moins qualifiés, alors que le coût de la vie continue d'augmenter – et ce, malgré le système d'indexation des salaires.
- La précarisation des contrats de travail, avec une hausse des emplois atypiques (temps partiel subi, intérim, CDD).
- L'inadéquation du salaire social minimum (SSM), dont le niveau net reste inférieur au seuil de pauvreté.

— Le salaire social minimum: un filet de sécurité défaillant

En 2024, un salarié payé au SSM, travaillant à temps plein et vivant seul, disposait d'un revenu net inférieur de 11,2 % au seuil de risque de pauvreté. Autrement dit, même avec un emploi à temps plein, ces travailleurs ne gagnaient pas assez pour échapper à la précarité.

Le *Panorama social 2025* souligne que le SSM a perdu en pouvoir d'achat au fil des années. Entre 2010 et 2023, le pouvoir d'achat des bas salaires (S20) n'a augmenté que de 10,8%, contre 11,8% pour les hauts salaires (S95). Cette divergence creuse les inégalités et aggrave la situation des travailleurs les moins bien payés.

Certains secteurs concentrent une part importante de travailleurs pauvres:

- L'Horeca, où 50,6% des salariés sont payés au voisinage du SSM.
- L'agriculture, la sylviculture et la pêche, avec 41,7% de salariés concernés.
- Le commerce, où 29,4% des salariés touchent un salaire proche du minimum légal.

Ces chiffres révèlent une économie duale, où certains secteurs prospèrent tandis que d'autres maintiennent les salariés dans la précarité.

— Temps partiel et contrats précaires

Sans surprise, les travailleurs à temps partiel sont surreprésentés parmi les *working poor*. Leur revenu, souvent complémenté par des aides sociales, reste malgré tout insuffisant pour vivre dignement. Le *Panorama Social 2025* montre ainsi que ces travailleurs sont trois fois plus exposés au risque de pauvreté que ceux qui travaillent à temps plein.

Le travail à temps partiel est souvent subi, notamment par les femmes et les jeunes. Ainsi, en 2024, 35,4% des femmes de 25 à 54 ans avec enfants travaillaient à temps partiel au Luxembourg, contre seulement 5% des hommes. Les femmes sont donc les premières victimes du temps partiel et de la précarité.

Le Luxembourg connaît également une hausse des contrats précaires. Ainsi, les emplois temporaires représentent une part croissante du marché du travail. On assiste en parallèle à un développement du travail intérimaire. Par ailleurs, les travailleurs cumulant plusieurs emplois pour joindre les deux bouts sont de plus en plus fréquents.

Ces emplois précaires s'accompagnent souvent de conditions de travail difficiles, parmi lesquelles on peut citer: des horaires décalés (travail de nuit, le week-end), qui perturbent la vie familiale et sociale; une



absence de sécurité de l'emploi, avec des contrats courts et renouvelables à volonté et un manque de protection sociale, notamment en cas de maladie ou de chômage.

La précarité des contrats vient évidemment aggraver le risque de se retrouver dans la pauvreté. Les travailleurs en CDD ou en intérim ont moins accès à la formation et à une évolution professionnelle. Leur revenu instable les empêche d'épargner ou d'investir dans leur avenir. Et ils sont plus exposés au chômage de longue durée, qui aggrave encore leur situation financière.

La précarité des travailleurs creuse évidemment les inégalités au Luxembourg et vient affaiblir la cohésion sociale dans le pays. Il faut aussi relever que le phénomène des *working poor* qui prend de plus en plus d'ampleur pèse évidemment aussi sur l'économie nationale et limite ainsi la croissance, du fait d'un pouvoir d'achat limité réduisant la capacité à consommer des *working poor*.

Le Luxembourg attire certes de nombreux travailleurs étrangers grâce à ses salaires élevés, mais si une part croissante de la population active vit dans la précarité, l'attractivité du pays pourrait en pâtir à long terme.



La pauvreté a plus que doublé en 10 ans chez les pensionnés

Le taux de risque de pauvreté chez les pensionnés a plus que doublé au Luxembourg depuis le début des années 2010, passant de 3,9% en 2011 à 10,7% en 2023. S'il est vrai que la hausse du taux de pauvreté chez les pensionnés n'est pas un phénomène propre au Luxembourg, il est toutefois alarmant de constater que la progression au Luxembourg a été plus forte que dans les pays limitrophes, mais aussi supérieure à la moyenne de la zone euro et de l'Union européenne.

Le logement: un facteur clé de précarité

Le Luxembourg se distingue par un marché immobilier sous tension, où les prix des logements – qu'il s'agisse de l'achat ou de la location – ont connu une hausse continue au cours des deux dernières décennies. Cette dynamique, couplée à des revenus stagnants pour une partie de la population, a transformé le logement en un vecteur majeur d'inégalités.

En 2024, 8% des ménages luxembourgeois dépensaient plus de 40% de leur revenu disponible pour se loger — un taux qui place le Luxembourg au-dessus de la moyenne européenne. Pourtant, ce chiffre cache une réalité bien plus alarmante: 30% des ménages les plus pauvres sont concernés par cette surcharge, soit près d'un tiers des foyers les plus modestes. Cette proportion est l'une des plus élevées de la zone euro, révélant une fracture sociale entre ceux qui peuvent se permettre un logement décent et ceux qui peinent à joindre les deux bouts. Les locataires sont ici particulièrement vulnérables. En 2024, ils consacraient en moyenne 27% de leur revenu disponible au paiement de leur loyer – un taux bien supérieur à la moyenne européenne.

Cette pression financière a des conséquences directes sur le niveau de vie des ménages les plus modestes. Comme le souligne le *Panorama Social 2025*, «le poids du logement dans le budget des ménages modestes limite leur capacité à couvrir d'autres besoins essentiels, comme l'alimentation, la santé ou l'éducation». Une situation qui aggrave la précarité et réduit les marges de manœuvre pour faire face aux imprévus.

— Une dépense qui pèse lourd

Le lien entre coût du logement et pauvreté est sans ambiguïté et bien documenté. Au Luxembourg, le taux de risque de pauvreté est significativement plus élevé chez les locataires que chez les propriétaires. En 2024, 29,7% des locataires étaient ainsi exposés à ce risque, contre seulement 10,3% des propriétaires.

Les ménages locataires, souvent jeunes ou issus de l'immigration, sont ainsi surreprésentés parmi les populations précaires. Leur revenu disponible, déjà faible, est amputé par des loyers élevés, les plaçant dans une situation de vulnérabilité accrue. Le logement est devenu un poste de dépenses si lourd qu'il limite la capacité des ménages à épargner ou à investir dans leur avenir. Cette précarité locative est d'autant plus problématique que le parc social, bien que présent, reste insuffisant pour absorber la demande. Les listes d'attente pour un logement social s'allongent, laissant de nombreux ménages sans solution abordable.

Les familles avec enfants, et notamment les familles monoparentales, sont tout particulièrement concernées. En 2024, 31,8% des familles monoparentales et 38,5% des familles nombreuses (trois enfants ou plus) vivaient sous le seuil de pauvreté. Pour ces ménages, le logement représentait souvent la dépense la plus lourde, limitant leur accès à d'autres biens et services essentiels.

Le *Panorama Social 2025* souligne que «la présence d'enfants aggrave la vulnérabi-



lité financière des ménages, notamment en raison des coûts liés au logement». Les familles doivent souvent choisir entre un logement décent et d'autres dépenses incontournables, comme les frais de garde ou les activités extrascolaires.

— Une tendance divergente en Europe

Alors que la plupart des pays européens voient diminuer la proportion de ménages consacrant plus de 40% de leur revenu au logement, le Luxembourg fait figure d'exception. Depuis 2010, cette proportion n'a cessé d'augmenter, atteignant un pic en 2023 avant une légère baisse en 2024. Une évolution qui contraste avec celle de ses voisins, comme la France ou la Belgique, où les politiques de régulation des loyers

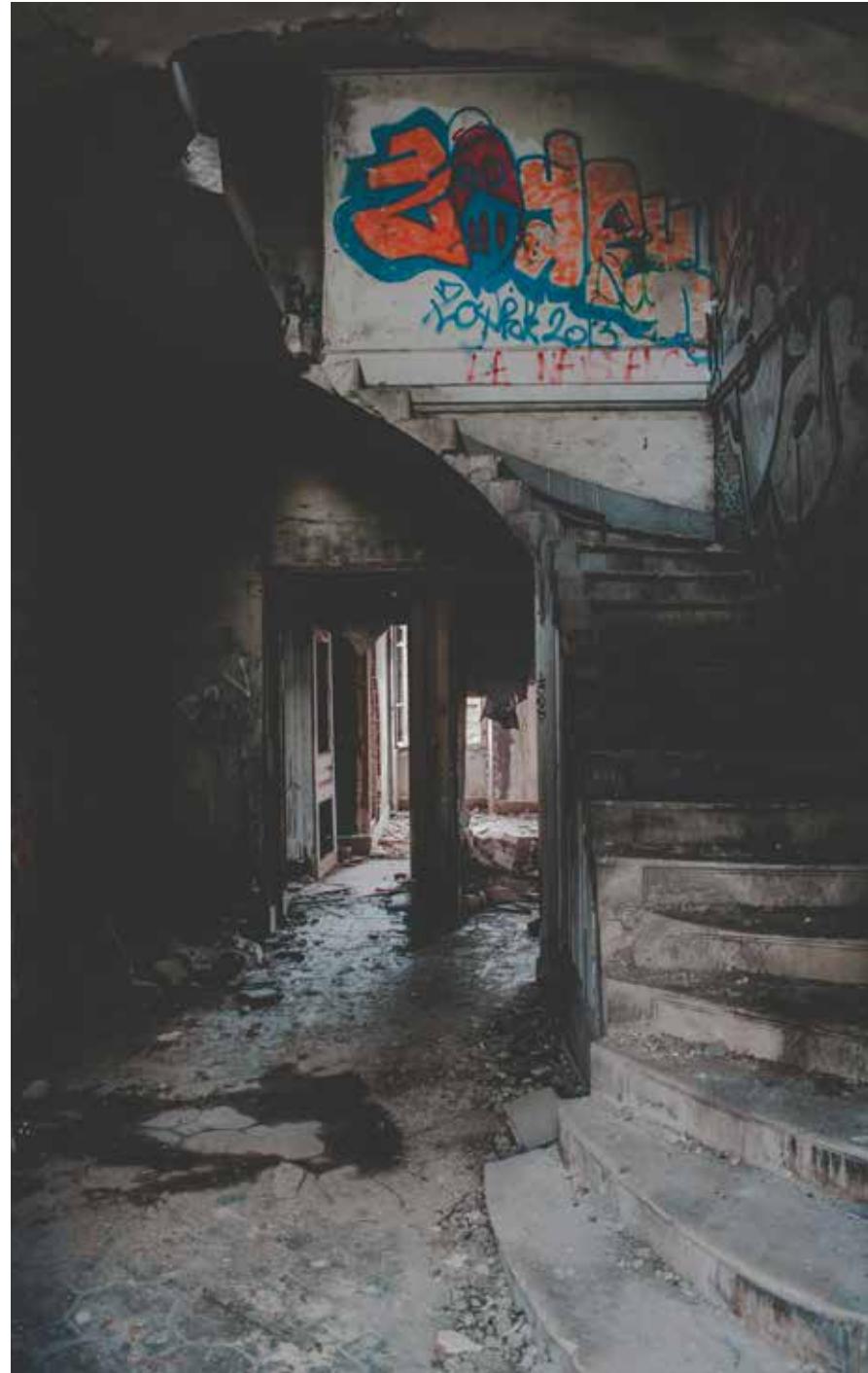


et d'aide au logement ont permis de limiter la pression sur les ménages. Le Luxembourg se classe d'ailleurs parmi les pays où le logement pèse le plus lourd sur le budget des ménages, surtout pour les plus modestes.

Cette situation entraîne des répercussions bien au-delà du simple budget des ménages. Elle aggrave les inégalités, limite la mobilité sociale et peut même freiner l'attractivité du pays pour les travailleurs moins qualifiés.

— Un enjeu de justice sociale

Le constat est sans appel: au Luxembourg, le logement est devenu un facteur majeur de pauvreté et d'exclusion et une part croissante de la population peine à se



loger dignement. Les données du *Panorama social 2025* devraient servir de signal d'alarme. Le logement, en tant que poste de dépenses incontournable, cristallise les inégalités et les rend visibles.

À l'heure où le Luxembourg continue d'attirer des travailleurs et des investisseurs, la question du logement abordable devient un enjeu stratégique. Sans une politique

volontariste pour limiter la spéculation, développer le parc social et protéger les locataires, le risque est grand de voir s'accentuer les fractures sociales.

Le coût du logement au Luxembourg aggrave la pauvreté et la pauvreté limite l'accès à un logement décent. Un cercle vicieux qu'il est urgent de briser.

Quand les inégalités sociales se paient avec la santé



La pauvreté affecte profondément la santé de milliers de résidents. Les inégalités sociales se répercutent en effet sur l'état de santé, l'accès aux soins, et même l'espérance de vie. Les personnes en situation de précarité déclarent plus souvent un mauvais état de santé, renoncent plus fréquemment aux soins pour des raisons financières, et vivent moins longtemps en bonne santé que le reste de la population.

Les données du *Panorama social 2025* de la CSL révèlent ainsi tout d'abord un écart frappant dans la perception de l'état de santé selon le statut socio-économique. En 2024, 6,2 % de la population luxembourgeoise déclarait être en mauvaise ou très mauvaise santé. Cependant, cette moyenne cache des disparités profondes:

- Les chômeurs sont trois fois plus nombreux (18 %) à déclarer un mauvais état de santé que les actifs occupés (4,5 %).
- Les pensionnés et les inactifs (hors chômeurs) affichent également des taux élevés, autour de 10 %.
- Les personnes sous le seuil de pauvreté sont surreprésentées parmi ceux qui estiment leur santé comme médiocre ou mauvaise.

Ces chiffres montrent que la précarité économique se traduit donc également par une précarité sanitaire. Plusieurs facteurs expliquent cette corrélation:

- Le stress financier chronique, lié à la difficulté de joindre les deux bouts, a un impact direct sur la santé mentale et physique.
- Les conditions de vie difficiles (logement insalubre, alimentation déséquilibrée, manque de chauffage) aggravent les

problèmes de santé.

→ L'accès limité aux soins préventifs (dépistages, suivis médicaux) entraîne une dégradation plus rapide de l'état de santé.

→ Les personnes précaires sont plus exposées aux maladies liées à des comportements à risque (tabagisme, mauvaise alimentation, sédentarité).

Le *Panorama social 2025* insiste notamment sur le fait que les inégalités de santé ne sont pas une fatalité, mais le résultat de déterminants sociaux qui pèsent sur les plus vulnérables.

L'accès aux soins: un droit théorique, une réalité inégale

En 2024, 3% de la population luxembourgeoise déclarait avoir des besoins médicaux non satisfaits. Si ce chiffre peut sembler très bas, il masque une nouvelle fois une réalité bien plus préoccupante pour les ménages modestes.

Ainsi, les chômeurs sont deux fois plus touchés (6 %) que la moyenne, les personnes se situant sous le seuil de pauvreté renoncent plus souvent aux soins pour des raisons financières et les pensionnés ainsi que les inactifs sont surreprésentés parmi ceux qui reportent ou annulent des consultations. Le coût des soins est cité comme première cause de renoncement, surtout chez les chômeurs et les pensionnés.

Le *Panorama Social 2025* note en outre que «les périodes de crise économique ou sanitaire accentuent ces inégalités, avec un impact plus fort sur les catégories les plus fragiles».

L'accès aux soins dentaires s'avère particulièrement inégal: 41,4 % des familles monoparentales déclarent ne pas pouvoir faire face à des dépenses dentaires imprévues et les chômeurs sont trois fois plus nombreux que les actifs occupés à renoncer aux soins dentaires pour des raisons financières.

Espérance de vie en bonne santé et santé mentale

En 2023, un Luxembourgeois pouvait espérer vivre 60 ans en bonne santé à la naiss-

sance. Ce chiffre plaçait le pays en dessous de la moyenne européenne (63 ans) et loin derrière ses voisins: 64 ans en Belgique et France, 62,5 ans en Allemagne.

Les données européennes montrent que les personnes en situation de précarité vivent moins longtemps et en moins bonne santé. Cette corrélation se vérifie également au Luxembourg:

→ Les travailleurs pauvres (14 % des salariés) ont une espérance de vie en bonne santé inférieure à la moyenne.

→ Les chômeurs de longue durée voient leur état de santé se dégrader plus rapidement que la moyenne.

→ Les familles monoparentales, souvent touchées par la pauvreté, cumulent les facteurs de risque (stress, manque de temps, renoncement aux soins).

Le *Panorama social 2025* révèle en outre des disparités significatives sur le plan de la santé mentale:

→ Les travailleurs précaires (intérimaires, CDD, temps partiel subi) déclarent plus de stress et d'anxiété liés à leur situation professionnelle.

→ Les chômeurs souffrent davantage de dépression et de troubles anxieux que les actifs occupés.

→ Les femmes sont plus touchées par les problèmes de santé mentale, en raison des charges familiales et professionnelles cumulées.

Il existe également un lien entre précarité et consommation de tabac, d'alcool ou de substances:

→ Les fumeurs sont surreprésentés parmi les travailleurs pauvres et les chômeurs.

→ La consommation d'alcool est plus élevée chez les hommes en situation de précarité.

→ Les troubles liés à la consommation de substances sont plus fréquents chez les personnes ayant un faible niveau de revenu.

Ces comportements, souvent liés au stress et à l'anxiété, aggravent les problèmes de santé et créent un cercle vicieux difficile à briser.

Le Luxembourg dispose certes de l'un des systèmes de santé parmi les plus performants d'Europe, avec une couverture universelle et des remboursements élevés. Pourtant, les inégalités d'accès aux soins persistent.

A titre de comparaison, le *Panorama social 2025* de la CSL note ainsi que la France et la Belgique parviennent mieux à réduire les écarts de santé entre riches et pauvres, que l'Allemagne affiche une espérance de vie en bonne santé supérieure et que les pays nordiques (Suède, Danemark) montrent qu'une plus grande égalité sociale se traduit par une meilleure santé pour tous.

Il semblerait donc bien que la pauvreté se paie en années de vie et en souffrance. Les inégalités sociales ne se limitent pas aux revenus ou à l'emploi – elles se répercutent directement sur la santé, creusant un fossé entre ceux qui peuvent se soigner et ceux qui y renoncent.

Dans un pays aussi riche que le Luxembourg, personne ne devrait avoir à choisir entre se soigner et payer son loyer, entre acheter des médicaments et nourrir sa famille. Pourtant, aujourd'hui, des milliers de résidents sont confrontés à ce dilemme•

La pauvreté cachée au Luxembourg

Selon le *Panorama social 2025* de la Chambre des salariés, des milliers de personnes au Luxembourg vivent dans une précarité invisible, exclue des statistiques officielles et souvent ignorée des débats publics.

La pauvreté cachée désigne les situations de précarité qui échappent aux indicateurs traditionnels, comme le taux de risque de pauvreté ou le revenu médian. Elle touche des personnes qui, bien que ne vivant pas officiellement sous le seuil de pauvreté, luttent quotidiennement pour subvenir à leurs besoins les plus élémentaires. Ces individus et ces familles ne sont pas comptabilisés dans les chiffres officiels, mais leur réalité est bien tangible: recours aux épiceries sociales, dépendance aux aides d'urgence, et survie au jour le jour.

Le *Panorama social 2025* souligne que cette pauvreté cachée est sous-estimée, car elle ne se manifeste pas toujours de manière visible. Elle concerne notamment:

- Les personnes sans domicile fixe, souvent exclues des enquêtes statistiques.
- Les familles monoparentales ou nombreuses qui peinent à joindre les deux bouts.
- Les personnes âgées isolées, dont les pensions ne permettent pas de faire face à l'inflation et aux dépenses imprévues.
- Les jeunes en rupture familiale ou scolaire, qui survivent grâce à des réseaux informels.

Plusieurs facteurs expliquent l'invisibilité de cette précarité. Tout d'abord, les enquêtes comme SILC (Statistics on

Income and Living Conditions) ne captent pas toujours les situations les plus précaires, notamment celles des sans-abris ou des personnes en situation irrégulière. Ensuite, beaucoup de personnes en situation de pauvreté cachée évitent de se faire connaître, par peur du jugement ou de perdre leur dignité. Enfin, certaines formes de précarité, comme le mal-logement ou l'endettement chronique, ne sont pas systématiquement mesurées.

Le *Panorama social 2025* indique dans ce contexte que «la pauvreté cachée est une réalité multiforme, qui se manifeste différemment selon les individus et les contextes, mais qui a toujours le même dénominateur commun: la lutte quotidienne pour survivre dans un environnement où tout semble accessible... sauf pour eux.»

— Les visages de la pauvreté cachée

Les personnes sans domicile fixe figurent parmi les plus invisibles. Le *Panorama Social 2025* révèle que les hébergements d'urgence et les refuges s'avèrent être de plus en plus sollicités, notamment pendant les mois d'hiver. La «*Wanteraktioun*» par exemple, qui offre un refuge et des repas chauds aux sans-abris, a enregistré une affluence record en 2023-2024. Pourtant, encore une fois, ces chiffres ne représentent qu'une partie de la réalité, car de nombreux sans-abris ne se rendent même pas dans les structures d'aide, par méconnaissance, par méfiance, ou bien encore parce qu'ils préfèrent vivre dans la rue.

Les familles ensuite, notamment les

familles monoparentales et les familles nombreuses. L'on sait par exemple que 31,8% des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté. Mais on sait moins que les épiceries sociales, qui proposent des produits à prix réduits, ont vu leur fréquentation exploser. Quant aux aides alimentaires distribuées par les offices sociaux, ces dernières représentent 85% du total des aides aux ménages, un signe que de nombreuses familles peinent à se nourrir correctement. Ces chiffres révèlent une précarité structurelle, qui touche particulièrement les enfants, privés de repas équilibrés, de vêtements neufs, ou d'activités extrascolaires.

Les seniors, surtout ceux vivant seuls, constituent encore une autre catégorie touchée par la pauvreté cachée. Leurs pensions, bien que souvent supérieures au seuil de pauvreté, ne suffisent pas toujours à couvrir leurs besoins, surtout en cas de dépenses médicales imprévues. Beaucoup d'entre eux renoncent à se chauffer correctement, à se soigner, ou à participer à la vie sociale, par manque de moyens.

Enfin, les jeunes en situation de rupture familiale ou scolaire sont également touchés par la pauvreté cachée. Sans soutien financier ou social, ils survivent souvent grâce à des réseaux informels ou des aides ponctuelles. Leur situation est d'autant plus préoccupante qu'elle peut les exposer à des risques accrus de marginalisation ou d'exclusion sociale.

— Les mécanismes de survie

Les personnes en situation de pauvreté cachée dépendent souvent de réseaux

d'entraide informels ou d'associations caritatives. En 2024, les 30 offices sociaux ont ainsi distribué des aides non remboursables pour un montant total en constante augmentation. Entre 2023 et 2024, ces aides ont augmenté de 13%, couvrant des besoins essentiels comme l'électricité, l'eau, l'alimentation, ou les frais médicaux. La multiplication des épiceries sociales depuis 2009 témoigne également d'un besoin croissant. Celles-ci permettent à des milliers de personnes d'accéder à des produits de première nécessité à des prix réduits. Les foyers d'urgence, ouverts toute l'année, qui accueillent des personnes en détresse, ont vu quant à eux leur taux d'occupation moyen dépassait les 80% en 2024. La durée des séjours s'est allongeait, elle aussi.

Pour survivre, les personnes en situation de pauvreté cachée sont également souvent contraintes de renoncer à des dépenses essentielles: elles se privent de chauffage pour économiser sur les factures d'énergie, elles reportent ou annulent des soins médicaux par manque de moyens, elles achètent des produits alimentaires de moindre qualité, moins chers mais aussi moins nutritifs et elles renoncent aux loisirs, à la culture, ou aux sorties, ce qui agrave leur isolement social.

La pauvreté cachée s'accompagne souvent d'un sentiment de honte et d'une peur du jugement. Beaucoup de personnes concernées évitent de demander de l'aide, par crainte de perdre leur dignité ou d'être stigmatisées. Cette honte les pousse à se cacher, à minimiser leurs difficultés, et à vivre dans l'isolement, aggravant encore leur situation.

— L'ampleur du phénomène

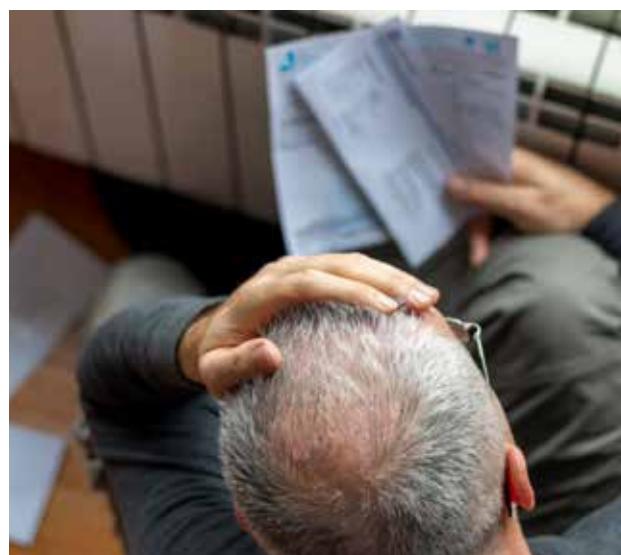
Les chiffres publiés par le *Panorama social 2025* dévoilent l'ampleur du phénomène:

- Les montants des aides non remboursables versées par les offices sociaux ont augmenté de 7% entre 2022 et 2023, et de 13% entre 2023 et 2024.
- Les épiceries sociales ont vu leur fréquentation plus que doubler depuis leur création, passant de 4 182 bénéficiaires à près de 11 000 en 2024.

→ La «Wanteraktiouen» a accueilli un nombre record de personnes en 2023-2024, avec 1 890 individus différents ayant trouvé refuge dans ses structures.
→ perspective d'amélioration.

Ces données révèlent un décalage frappant entre l'image du Luxembourg riche et prospère et la réalité vécue par une partie de sa population.

La pauvreté cachée au Luxembourg est une réalité invisible mais bien tangible. Elle touche des milliers de personnes – sans-abris, familles monoparentales, personnes âgées isolées, jeunes en rupture – qui luttent chaque jour pour survivre.●



Le plan d'action syndical contre la pauvreté

La conclusion du présent dossier est sans équivoque: les mesures prévues dans le plan d'action national contre la pauvreté du gouvernement sont insuffisantes pour lutter de manière efficace contre la précarité et la détresse qui touchent une part croissante de la population. Face à cette situation, l'OGBL formule plusieurs revendications prioritaires qui doivent être mises en œuvre de toute urgence afin de combattre durablement la pauvreté.

— Pour une revalorisation structurelle du salaire social minimum

Le salaire social minimum constitue un pilier fondamental du modèle social luxembourgeois. Il fixe le niveau de rémunération minimal obligatoire et joue un rôle central dans la lutte contre le dumping social et la concurrence déloyale entre entreprises. Toutefois, les statistiques montrent clairement qu'il est aujourd'hui insuffisant pour prévenir le risque de pauvreté.

Selon les derniers chiffres d'Eurostat, 13,4 % des personnes en emploi au Luxembourg étaient considérées comme des «*working poor*» en 2024, un taux nettement supérieur à celui des pays voisins — Belgique (4,3 %), Allemagne (6,5 %) et France (8,3 %) — ainsi qu'à la moyenne de la zone euro (8,2 %). Pour l'OGBL, le Luxembourg ne respecte ni le socle européen des droits sociaux ni la directive européenne sur les salaires minimums adéquats. En effet, le salaire minimum luxembourgeois n'atteint aucun des seuils de référence: ni 50 % du salaire moyen, ni 60 % du salaire médian, ni le seuil de pauvreté, ni le budget de référence établi par le Statec.

L'OGBL revendique dès lors une augmentation structurelle immédiate de 10 % du salaire social minimum afin de se rapprocher de ces critères. Des mesures fiscales



visant uniquement à accroître le revenu net ne sauraient se substituer à une revalorisation structurelle du salaire minimum brut.

— Pour une augmentation de la pension minimale

Des données récentes publiées par le ministère de la Famille montrent une augmentation constante du nombre de personnes âgées parmi les bénéficiaires de l'allocation de vie chère et de la prime énergie. Il apparaît de plus en plus clairement qu'une pension minimale, même après une carrière complète de 40 ans ou plus, ne permet pas à une personne vivant seule de mener une vie décente. Quarante années d'assurance pension ne suffisent pas non

plus à garantir un revenu disponible supérieur au seuil de pauvreté pour toutes les personnes âgées.

Le niveau de la pension minimale est donc structurellement trop faible et nécessite une revalorisation substantielle afin d'atteindre, à moyen terme, le budget de référence. Cette nécessité est d'autant plus pressante que, depuis 2006, la pension minimale brute accuse un retard de revalorisation de 2,6 % par rapport au salaire minimum. Une augmentation structurelle de 10 % de la pension minimale brute ne représenterait qu'une hausse d'environ 0,3 % des dépenses totales de pensions, tout en constituant une amélioration significative pour les retraités les plus vulnérables.



décent ni une véritable inclusion sociale à ses bénéficiaires. Cette situation est encore plus préoccupante pour les bénéficiaires du revenu pour personnes gravement handicapées (RPGH), qui, en raison d'un handicap physique, mental, sensoriel ou psychique, sont durablement exclues du marché du travail.

Le RPGH constitue souvent leur seule source de revenus et reste largement insuffisant au regard du budget de référence et du seuil de risque de pauvreté. L'OGBL revendique donc une revalorisation structurelle du REVIS et du RPGH, avec une évolution automatique parallèle à celle du salaire social minimum.

— Adaptation automatique de l'allocation de vie chère au coût de la vie

Si la revalorisation de l'allocation de vie chère et de la prime énergie prévue pour 2026 doit être saluée, le système actuel, reposant sur des décisions annuelles du gouvernement, ne permet pas de répondre adéquatement à l'augmentation continue du coût de la vie. L'OGBL plaide pour une adaptation légale automatique de ces prestations à chaque tranche indiciaire. Par ailleurs, les plafonds de revenus donnant droit à ces aides doivent être relevés afin d'élargir le cercle des bénéficiaires potentiels.

— Accès universel aux prestations de santé

L'OGBL s'oppose fermement à toute remise en cause de l'accès universel aux soins de santé ainsi qu'à toute politique de privatisation ou de marchandisation des services de santé, qui conduirait à une médecine à deux vitesses. Cela implique le maintien du conventionnement des médecins libéraux et l'allocation de moyens budgétaires suffisants pour développer le système de santé et l'adapter aux évolutions technologiques et sociétales.

Afin de garantir l'accès aux soins pour les personnes les plus précaires, l'OGBL soutient également le développement de la Couverture universelle des soins de santé (CUSS), afin de toucher toutes les personnes actuellement non assurées.

Une telle mesure contribuerait également à réduire les inégalités entre pensionnés hommes et femmes, ces dernières percevant en moyenne une pension inférieure de 43 % pour une carrière non migratoire («*gender pension gap*»). Dans ce contexte, l'OGBL ne comprend pas que le gouvernement n'ait pas retenu cette orientation dans le cadre de la récente réforme des pensions.

— Adaptation régulière du REVIS et du revenu pour personnes gravement handicapées

À l'instar du salaire minimum et de la pension minimale, le niveau actuel du REVIS ne permet pas d'assurer un niveau de vie

— Des mesures efficaces contre la précarité dans le domaine du logement

La crise du logement constitue l'un des principaux facteurs de l'augmentation du risque de pauvreté au Luxembourg. L'accès à un logement abordable reste extrêmement difficile pour une large partie de la population, notamment en raison du durcissement des conditions d'octroi des prêts immobiliers, qui exclut de nombreux ménages de l'accès à la propriété. Cette situation a entraîné une forte pression sur le marché locatif, sans réponse politique suffisante pour contenir la hausse des loyers.

Face à cette évolution, l'OGBL dénonce l'inefficacité du cadre légal actuel et réclame l'instauration rapide d'un véritable plafond des loyers tenant compte de l'évolution des revenus et des prix. Il demande également une réforme des commissions de loyer, incluant leur professionnalisation et un renforcement des contrôles des conditions d'habitation afin de lutter contre les logements indignes. L'OGBL souligne en outre que la concentration excessive de la propriété foncière accentue les inégalités sociales et critique une politique gouvernementale trop centrée sur des avantages fiscaux accordés aux promoteurs, au détriment de l'intérêt général.

Pour apporter une réponse durable à la crise, l'OGBL préconise l'instauration d'une fiscalité foncière progressive ciblant les grands propriétaires, tout en exonérant la résidence principale, ainsi que la mise en place de taxes sur la rétention de terrains et les logements vacants. Il insiste enfin sur la nécessité d'augmenter massivement l'offre de logements abordables par des investissements publics, équitablement répartis entre toutes les communes, et de renforcer les aides à la transition énergétique, notamment par le rétablissement des prêts climatiques à taux zéro et l'introduction de mécanismes garantissant la neutralité des loyers après rénovation énergétique●.

Jamais
seul
face à
l'injustice
sociale!

Devenir membre: hello.ogbl.lu

ogbl.lu — 

OGB-L
LE SYNDICAT